

La CCEI a également servi de tribune aux grandes économies désireuses d'annoncer qu'elles étaient disposées à participer à la réserve céréalière d'urgence de 500,000 tonnes. Nous y prendrons part pourvu que les autres pays qui sont en mesure de le faire imitent notre geste. Cette réserve permettra d'augmenter considérablement la sécurité alimentaire mondiale. Mais c'est toute la collectivité internationale qui a la responsabilité de la sécurité et de l'aide alimentaire. Actuellement fournisseur du dixième de l'objectif de dix millions de tonnes de céréales, le Canada exhorte tous les donateurs à prendre les mesures qui s'imposent pour atteindre cet objectif.

Le troisième jalon tient au fait que pendant la conférence les pays participants ont démontré une volonté renouvelée de chercher des solutions à de vieux problèmes; dans certains cas nous avons trouvé de nouvelles réponses, dans d'autres nous avons décidé de réexaminer la valeur des arrangements existants et l'incidence des politiques déjà en vigueur.

Sans doute la meilleure manifestation de cet état d'esprit se retrouve-t-elle dans le consensus qui se dégage à l'effet qu'il faudrait établir un fonds commun pour les produits de base. La CCEI a "revitalisé" ce processus: le gouvernement canadien a donné aujourd'hui son appui à l'action de la CCEI pour un tel fonds. Il estime que ce fonds doit être lié à la conclusion satisfaisante d'accords individuels sur les produits de base. Comme par le passé, il participera activement aux négociations. Pour ce qui est du fonds commun, nous aborderons les négociations avec l'esprit ouvert. D'ailleurs, nous nous sommes engagés à verser notre juste part une fois qu'auront été convenues des modalités viables.

Une autre preuve de cette "nouvelle" façon de voir est l'entente intervenue entre certains pays participants sur une forme précise d'allégement de la dette. Le Canada compte parmi eux. Une fois encore, une action ponctuelle a été prise afin de répondre aux besoins avoués d'un groupe particulier de pays les moins développés. Le Canada a participé aux négociations antérieures sur la dette. Nous serions heureux que la CCEI arrive à un consensus généralisé relativement aux principes associés à la mise sur pied d'arrangements meilleurs et renforcés, pour soutenir une action internationale positive devant ce genre de difficultés.

Depuis quelque temps déjà, la faiblesse de l'infrastructure du continent africain est une source de préoccupation et la cible d'efforts pour en assurer le développement. Pendant cette conférence, nous avons tous convenus de systématiser nos efforts en vue de concerter nos démarches et d'en mobiliser d'autres. En 1977-78, le Canada entend consacrer 140 millions